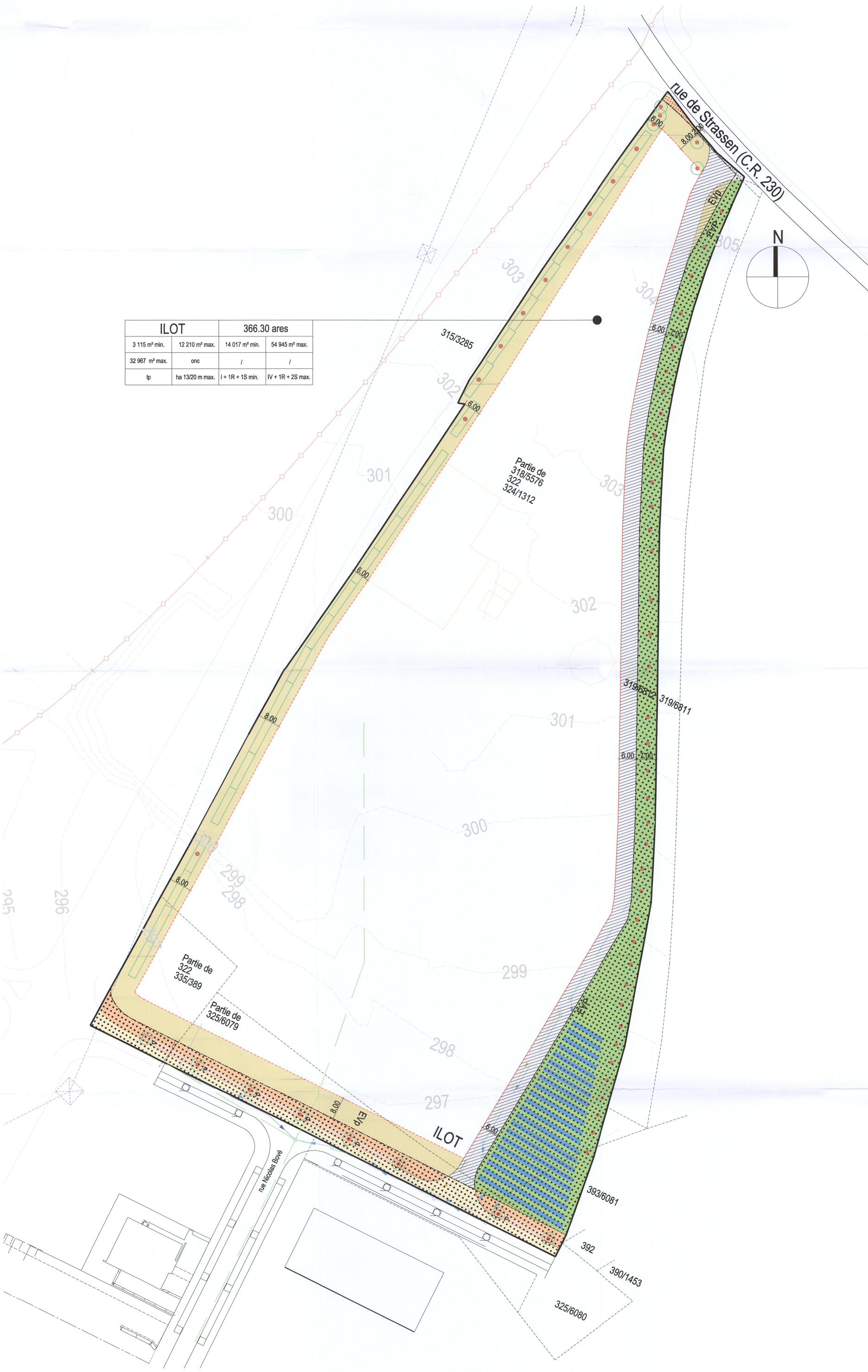

ILOT		366.30 ares	
3 115 m² min.	12 210 m² max.	14 017 m² min.	54 945 m² max.
32 967 m² max.	onc	/	/
tp	ha 13/20 m max.	I + 1R + 1S min.	IV + 1R + 2S max.

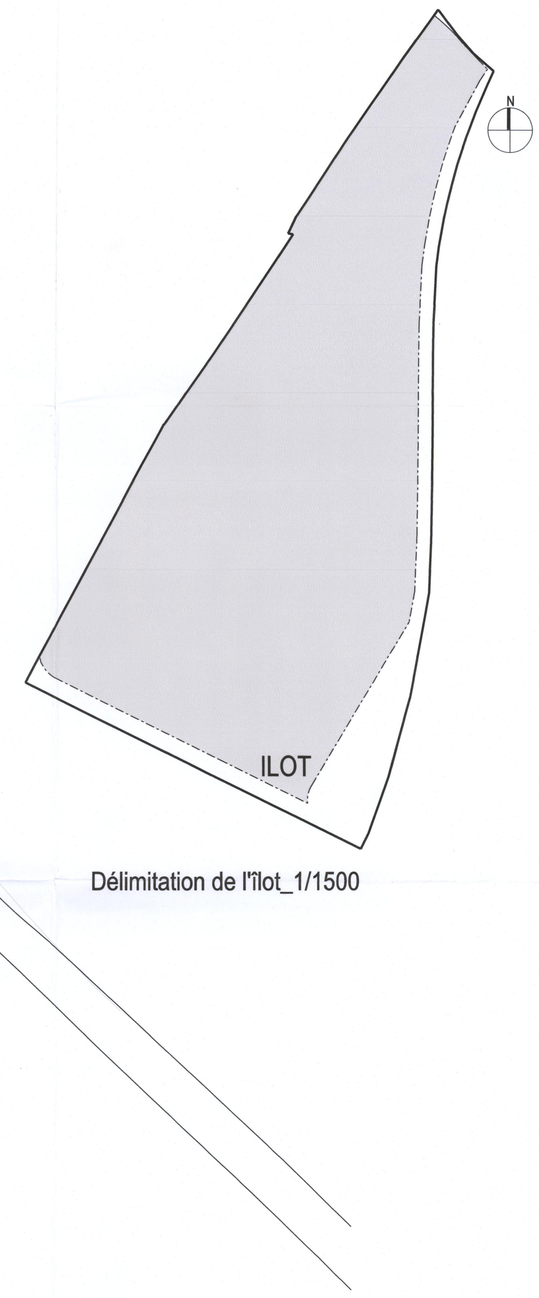

Délimitation de l'îlot_1/1500

LEGENDE :

LOT/ILOT			
min.	max.	min.	max.
max.		min.	max.
	max.	min.	max.

Surface de l'îlot/lot (ares)
Surface maximum d'emprise au sol (m2)
Surface maximum constructible brute (m2)
Surface de scellement du sol (m2)
Type et nombre de logements
Type de toiture
Nombre de niveaux
Type, disposition et nombre des constructions
Hauteur des constructions (m)

Délimitation du PAP et des zones du PAG:

PAP délimitation du PAP
délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux:

terrain existant
terrain remodelé

Nombre de niveaux:

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
+1, 2, ...R nombre d'étages en retrait
+1, 2, ...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions :

ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions:

oc constructions en ordre contigu
onc construction en ordre non contingu

Formes de toitures :

tp toiture plate

Gabarit des immeubles:

alignement obligatoire pour constructions déstinées au séjour prolongé
limite de surfaces constructibles pour constructions déstinées au séjour prolongé
alignement obligatoire pour dépendances
limites de surfaces constructibles pour dépendances
limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
limites de surfaces constructibles pour avant-corps
constructions à démolir
limites communales

Délimitation des lots/ îlots:

lot projeté
îlot projeté
terrains cédés au domaine public communal

Espaces extérieurs privés et publics:

EVp espace vert privé
EVP espace vert public
ADJ aires de jeux
espace extérieur pouvant être scellé
voie de circulation motorisée
P espace pouvant être dédié au stationnement
chemins piétonniers, pistes cyclables, zone piétonne
voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
parcelles cadastrales existantes
futur boulevard de Merl

Référence: A 183/266
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 4.12.2014
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

Plantations et murets:

arbre à moyenne ou à haute tige projeté/ arbre à moyenne ou haute tige à conserver
haie projetée / haie à conserver
muret projeté / muret à conserver

Servitudes:

servitude de type urbanistique
servitude écologique
servitude de passage
élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastuctures techniques:

rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
canalisation pour eaux pluviales
canalisation pour eaux usées
canalisation existante mixte
ligne pour haute tension

n.b. : toutes les légendes en italiques sont complémentaires à la légende de base

Plan de référence:

-Référence au plan du géomètre VDL en date du 04.09.2013

Urbaniste m3 ARCHITECTES

Maître de l'ouvrage VILLE DE LUXEMBOURG

m3 architectes s.a.
appartient à l'approbation du conseil communal du 20 octobre 2014 référence n° 82a/2013/1

Projet PLAN D' AMENAGEMENT PARTICULIER RUE NICOLAS BOVE

Document PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER / Partie graphique plan

Echelle 1/500 Stade Projet
Ref. Num. CSL_PAP_V7 Date 24.09.2014

Les mesures indiquées dans ce plan sont à vérifier sur place. Toute différence est à signaler de suite à la direction des travaux. Ce plan reste la propriété exclusive de notre bureau et ne peut être employé à usage autre que pour lequel il a été confié à notre client ni communiqué à des tiers